

La jouissance

Point Hors Ligne

Collection dirigée par Jean-Claude Aguerre

La collection « Point Hors Ligne » explore les questions essentielles à l'avancée du champ psychanalytique. Elle s'attache à tisser les liens entre une élaboration théorique et une pratique au quotidien.

Retrouvez tous les titres parus sur
www.editions-eres.com

Nestor Braunstein

La jouissance
Un concept lacanien

POINT HORS LIGNE

é
ditions
rès

Cet ouvrage est paru pour la première fois en 1990 sous le titre original :
Goce

© Siglo Veintiuno editores, s.a. de c.v.

Il a été traduit de l'espagnol et publié en français en mai 1992.

© Point Hors Ligne

Deuxième édition en français revue et actualisée par Daniel Koren.

Conception de la couverture :

Anne Hébert

Illustration :

Parmigianino, *Cupid cutting his bow*,

Kunsthistorisches Museum, Vienne.

Version PDF © Éditions érès 2012

ME - ISBN PDF : 978-2-7492-2130-4

Première édition © Éditions érès 2005

33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse

www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC),

20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris,

tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19

Table des matières

I. LA JOUISSANCE : DE LACAN À FREUD	7
1. Au commencement	7
2. La jouissance chez Freud	15
3. Retour aux principes freudiens	30
4. Au-delà du plaisir	38
II. LES JOUISSANCES DISTINGUÉES.....	49
1. Entre jouissance et langage	49
2. La jouissance (<i>N'</i>) est (<i>PAS</i>) la satisfaction d'une pulsion.....	52
3. La parole, diaphragme de la jouissance	61
4. La Chose et l'objet <i>a</i>	71
5. La castration et le Nom-du-Père	78
6. Les barrières à la jouissance	93
7. La « causation du sujet » ou au-delà de l'angoisse	102
III. JOUISSANCE ET SEXUALITÉ	113
1. Les équivoques de la sexualité	113
2. La jouissance de l'être, la jouissance phallique et la jouissance de l'Autre	123
3. La castration comme cause	134
4. Les trois jouissances et la bande de Moebius	141
IV. DÉCHIFFRAGE DE LA JOUISSANCE	149
1. La jouissance est chiffrée	149
2. La lettre 52	155
3. La psychanalyse du côté de chez Proust Jouissance et temps	167

V. LA JOUISSANCE DANS L'HYSTÉRIE	181
1. Le psychanalyste et l'hystérique	181
2. En fonction de la jouissance	190
3. Hystérie et savoir.....	199
VI. LA PERVERSION, DÉNI DE LA JOUISSANCE	209
1. Le positif de la névrose ?	209
2. Le fantasme pervers : savoirjouir	216
3. Le pervers et la jouissance féminine.....	226
VII. a-DICTION DE LA JOUISSANCE	233
1. On ne choisit pas la psychose	233
2. Drogue-a-diction (toxicomanie)	238
3. Psychose et discours.....	244
VIII. JOUISSANCE ET ÉTHIQUE	
DANS L'EXPÉRIENCE PSYCHANALYTIQUE	251
1. Une pratique langagière.....	251
2. Pulsionner et ses destins	255
3. Le devoir du désir	260
4. L'acte et la faute.....	266
5. L'analogie immunologique	272
6. La lettre au père	277
7. Céder le désir ?	282
8. Trois surmois pour trois jouissances.....	288
9. De l'amour en psychanalyse	291

La jouissance : de Lacan à Freud

1. AU COMMENCEMENT...

Forte est la tentation de commencer par une formule gnomique : *Im Anfang war der Genuss* (Au commencement était la jouissance), qui, bien évidemment, s'opposerait à la première ligne de l'Évangile selon saint Jean : *Im Anfang war das Wort* (Au commencement était la parole).

Mais je ne me laisserais pas tenter, car l'opposition serait trompeuse, puisqu'entre jouissance et parole on ne saurait dire laquelle est première : elles se délimitent l'une l'autre et s'imbriquent d'une manière inextricable comme le montre l'expérience de la psychanalyse. Il n'y a de jouissance que dans l'être qui parle et parce qu'il parle ; et il n'y a de parole qu'en rapport avec une jouissance qui, à son tour, n'existe que par la parole, tout en la limitant. Lacan lui-même aurait certainement apprécié la formule *Im Anfang war der Genuss*, mais elle eût été impensable pour Goethe et son Faust passant du verbe à la force, au sens et, finalement, à l'acte : *Au commencement était l'acte* ; un acte qui est aussi effet de la parole et en rapport avec la jouissance.

On pourrait aussi jouer sur l'équivoque en cherchant un synonyme qui soit acceptable et écrire : *Im Anfang war die Freude* (Au commencement était la joie), aphorisme qui soulignerait l'aspect béat et allègre qui accompagne la jouissance ; mais l'écrire ainsi serait confondre la jouissance avec sa signification courante, non spécifique, si distincte de celle de la jouissance en tant que concept central de la psychanalyse contemporaine. Il est vrai que, s'agissant de psychanalyse, la formule, inévitablement, peut s'entendre comme celle-ci : *Im Anfang war Freud* (Au commencement était Freud).

La prononcer implique qu'il faudrait chercher le *Genuss*, la jouissance, chez Freud, un Freud pour qui la jouissance ne fut rien d'autre qu'un vocable de la langue, jamais un concept de sa théorie.

La signification courante, celle du dictionnaire, garde une obscurité dont il faut se démarquer constamment si l'on veut préciser ce terme dans son sens psychanalytique. Et même ainsi, l'on n'est jamais satisfait : les deux acceptions passent toujours imperceptiblement de l'opposition au voisinage. La plus courante fait de la jouissance un synonyme du plaisir. La psychanalyse les oppose, en faisant de la jouissance soit un excès intolérable de plaisir, soit une manifestation du corps plus proche de la tension extrême, de la douleur et de la souffrance. Il faut choisir : c'est ou l'un ou l'autre.

Or, je m'apprête à tenir un discours sur la jouissance, tâche impossible puisque la jouissance, étant du corps et pour le corps, est de l'ordre de l'ineffable, même si on ne peut la circonscrire et la repérer que par la parole. Cet ineffable est la substance même de ce dont on parle tout au long de l'analyse, et – j'essaierai de le démontrer – ce dont parle toujours et depuis toujours le discours psychanalytique.

Goce (« Jouis »-sance) en espagnol est un impératif, un ordre, une injonction que l'on ne peut confondre avec son antécédent plus archaïque dans la langue, *Gozo* (« je jouis ») qui, précisément à cause de l'ineffable, est impossible à conjuguer à la première personne du singulier du présent de l'indicatif. Car, en le prononçant on le dis-sout – comme l'imprononçable nom de Dieu.

Goce en espagnol, *der Genuss* en allemand, « la jouissance » en français. Jamais *enjoyment*. Je souhaite bien du plaisir aux traducteurs anglais pour trouver le mot juste, flaubertien, dans leur langue. Vu l'impossibilité de la nommer et l'origine lacanienne du concept, ils choisissent en général le mot français : « jouissance ».

Goce et « jouissance », qui dérivent du verbe latin *gaudere* (se réjouir, égayer) (*Freude*, Freud !), nous réservent quelques surprises dans la langue courante, quand ils se démultiplient en diverses acceptions selon l'autorité, selon l'Académie royale espagnole ¹.

« *Gozar* : 1. – Avoir et posséder quelque chose ; comme la dignité, le droit d'aïnesse ou une rente ; 2. – Tirer plaisir, agrément

1. Ces acceptions existent également dans la langue française. Voir à ce sujet l'article « Jouir » dans *Le Littré. Dictionnaire de la langue française*.

et joie de quelque chose ; 3. – Connaître physiquement une femme ; 4. – Éprouver un vif plaisir, de douces et agréables émotions. »

Il est intéressant de noter que la dimension objective de la première acception a prévalu sur la dimension subjective de la seconde et de la quatrième, que la jouissance est quelque chose que l'on *a* plutôt que quelque chose que l'on *sent*. La troisième acception nous surprend. Il n'y a aucun doute : c'est avec une franchise involontaire que l'académicien n'exclut pas qu'une « autre » femme puisse connaître physiquement « l'une » de ses consœurs ; on ne peut pas plus douter de sa pudeur, non dépourvue d'une pointe de lacanisme, quand il utilise l'article indéfini « une », puisqu'on ne peut accéder aux femmes qu'en les prenant une par une. Le sexisme sémantique imprime son sceau inavoué dans cette acception : jouir, oui, mais d'une femme dans une connaissance charnelle. Il semblerait inconcevable que l'on jouisse d'un homme. Et, quant à elles, il ne leur resterait plus qu'à jouir en « connaissant » une autre. Il n'y a pas de réciprocité dans la jouissance. Parole d'académicien qui doit faire réfléchir le psychanalyste.

Gozar (jouir), du latin *gaudere*, a une postérité non reconnue dans le très classique verbe *joder* (foutre, fornicuer), vocable qui a dû attendre l'année 1984 pour que l'Académie royale l'insère pour la première fois dans la trentième édition de son dictionnaire, avec une étymologie qui paraît un peu arbitraire puisqu'il le fait remonter au latin *futuere* (forniquer), d'où sans aucun doute est issu le verbe français *foutre*. Ce verbe *joder* dut attendre des siècles pour accéder au dictionnaire, et encore, précédé d'un avertissement insolite : « Parole très malsonnante. » (Y aurait-il là quelque rapport, fût-ce par opposition, avec la thèse lacanienne sur la psychanalyse comme une « éthique du bien dire » ?) Ce même verbe, pourtant, n'a pas lieu de se plaindre, puisqu'une fois admis, il se trouve chargé aussitôt de quatre acceptions liées au *gaudere* latin et à ses dérivés *gozar* et *jouir*. Ce sont, en résumé, les suivantes : 1. – fornicuer ; 2. – embêter, emmerder, gêner ; 3. – rater, faire échouer ; 4. – interjection qui marque l'étonnement ou la méfiance.

Les voisinages sémantiques de *gozar* (jouir) et *joder* (foutre) auraient pu nous amener à y adjoindre un troisième luron, le verbe *jugar* (jouer), tout particulièrement si nous remarquons le voisinage phonologique en français entre « jouir » et « jouer ». Mais la philo-

logie nous indique que les mots *jugar* (jouer) et *joya* (bijou) ne sont pas issus du *gaudere* mais du *jocum* : blague, plaisanterie ; terme assez proche du *Witz* freudien dans le registre du langage et de ses artifices.

On pourrait aussi rapprocher ce *jugar* (jouer) de *conjuguar* (conjuguer) – l'opération se réalise sur le verbe –, mais seulement pour nous rendre compte que la *conjugacion* (conjugaison) n'est pas un jeu mais une subjugation : soumettre les verbes au tourment d'un même joug (*jugum* en latin). *Jugar* et *conjuguar* nous renvoient au célèbre sens antithétique des voix, non primitives mais dérivées, qui intéressèrent, en son temps, le Freud paralinguiste.

Délimitation, sémantique et étymologie nous ont permis d'introduire ce vocable « jouissance » qui recevra de la psychanalyse un nouvel élan et un nouvel éclat.

C'est sous le couvert de sa signification conventionnelle que le mot s'est introduit en psychanalyse et qu'il apparaît parfois dans les textes de Freud et du Lacan de la première époque, c'est-à-dire comme synonyme de grande joie, de plaisir extrême, d'allégresse ou d'extase.

Il serait vain et inutile de faire l'inventaire du mot *Genuss* dans les œuvres de Freud. Mais, indépendamment des vocables utilisés, il serait bon, toutefois, de rappeler certains des moments importants où Freud a accordé une attention toute spéciale dans la clinique à ce qu'on appelle aujourd'hui jouissance en termes lacaniens. À ce propos, on ne peut éviter de mentionner l'expression voluptueuse que Freud remarqua chez l'Homme-aux-rats, au moment où celui-ci se souvint du récit de la torture : le plaisir intense, méconnu par le patient, au moment où fut atteint le comble de l'horreur évoquée dans son récit. Ou bien la jubilation qu'il perçut sur le visage de son petit-fils quand celui-ci s'entêtait à jouer avec un objet, la célèbre bobine, dans la même façon alternante de présence et d'absence que celle de la mère avec l'enfant ; aussi bien, jeu répétitif de va-et-vient de celui qui fait entrer puis sortir son image du cadre d'un miroir. Ou encore, la jouissance voluptueuse, infinie, du président Schreber, lui aussi devant le miroir, quand il constate la lente transformation de son corps en un corps féminin.

Le vocable « jouissance » apparaît également dans l'enseignement de Lacan sous son usage conventionnel ; il ne pouvait en être

autrement. Il en fut ainsi jusqu'à un moment-clé, chronologiquement bien défini. Jusqu'alors, on trouvait la jouissance comme équivalent d'une jubilation ayant son paradigme dans la reconnaissance dans le miroir de l'image unifiée de soi-même, du *moi* (*aha Erlebnis*), et, d'autre part, la jouissance dans l'accès au symbole qui permet un premier niveau d'autonomie face aux contraintes de la vie.

La référence à la jouissance est erratique dans les premières années de l'enseignement de Lacan, centré sur le désir, sur la relation du désir avec le désir de l'Autre et sur la reconnaissance réciproque, dialectique, intersubjective des désirs : désir qui transcende le cadre de la nécessité et qui ne peut se faire reconnaître qu'en s'aliénant dans le signifiant, dans l'Autre en tant que lieu du code et de la loi.

Ce n'est pas que le désir soit dénaturisé par l'aliénation, ni qu'à avoir à s'exprimer sous forme de demande au moyen de la parole, il tombe sous le joug du signifiant ou que celui-ci le dévie ou le détraque. Non. C'est que le désir n'est désir que grâce à la médiation de l'ordre symbolique qui le constitue en tant que tel. La parole est cette malédiction sans laquelle il ne pourrait y avoir de sujet, ni de désir, ni de monde. Ce fut l'axe de l'enseignement de Lacan jusqu'à la fin des années 1950 : désir, aliénation et signifiant, vicissitudes du désir, réfraction de celui-ci sur la demande articulée, désir de reconnaissance et reconnaissance du désir, accès à la réalité passant par l'imposition au sujet des conditions de l'Autre, du monde, de l'ordre symbolique qui induit des effets imaginaires, régulation de la satisfaction des besoins et détermination des conditions de cette satisfaction. Telles sont les conséquences impossibles à éluder lorsque l'on pense la pratique analytique comme un moulin à parole et qu'on y reconnaît la fonction de la parole dans le champ du langage.

Un bon nombre de disciples et de lecteurs de Lacan en restèrent à cette appréciation moins pathique que pathétique de ces concepts. Peu, pour ne pas dire personne, prirent conscience du séisme conceptuel qui secoua la psychanalyse lorsque, il y a quarante ans déjà de cela, Lacan annonça que l'originalité de la condition du désir de l'homme était impliquée dans une dimension différente, dans un pôle opposé au désir, celui de la jouissance.

Sur le coup, on ne remarqua rien. Ce ne fut que très lentement que l'on prit conscience que le nouveau concept remettait en question le statut de la psychanalyse et obligeait à faire un second retour

à Freud, à se placer, au-delà de la dialectique du désir, dans l'entreprise de subversion du sujet, celui de la science et de la philosophie.

Il n'y avait rien d'arbitraire chez Lacan à accorder à la catégorie de jouissance une place axiale dans la réflexion analytique, en contraposition au désir. C'est pourquoi il faut que le concept de jouissance soit délimité par une double opposition : par rapport au désir d'un côté, et par rapport à ce qui paraît être son synonyme, le plaisir, de l'autre. Définir la jouissance comme concept, c'est la distinguer dans sa valeur différentielle grâce à cette double articulation.

Mais d'où lui vint le concept de jouissance ? Pourquoi Lacan eut-il recours au terme de jouissance et en fit-il un concept-pivot ? Il ne le tira ni du dictionnaire qui le confond avec le plaisir, ni de l'œuvre de Freud qui l'assimile à la joie et à la volupté, même masochiste. Il convient de souligner que le concept de *jouissance* est venu à Lacan par le biais inattendu du droit. Il s'est nourri de la philosophie du droit de Hegel, car c'est là qu'apparaît le *Genuss*, la jouissance comme quelque chose de « subjectif », de « particulier », impossible à partager, inaccessible à l'entendement et opposé au désir qui résulte d'une reconnaissance réciproque de deux consciences et qui est « objectif », « universel », sujet à législation. L'opposition jouissance/désir, centrale chez Lacan, a donc ses racines chez Hegel. Lacan lit Freud avec un couteau affûté sur la pierre de Hegel.

On n'a pas suffisamment insisté sur ce point, bien que Lacan l'ait signalé lors des premières leçons du *Séminaire XX*. On pourrait illustrer longuement ce transfert conceptuel de la théorie du droit (interdictions) et de la morale (devoirs) par une profusion de citations. Je me contenterai simplement de renvoyer le lecteur aux paragraphes 36 à 39 de la *Propédeutique philosophique* de 1810², où le dialecticien prend partie contre la jouissance, qui est « accidentelle », et pour l'oubli de soi, afin d'en arriver à « l'essentiel » des œuvres, humaines, ce qui, en elles, renvoie et incombe aux autres.

Cette origine montre bien que le problème de la jouissance comme particulière est une question d'éthique. La psychanalyse ne peut rester indifférente devant cette opposition qui affronte le corps jouissant au désir, lequel passe par la régulation du signifiant et de la

2. G.W.F. Hegel, *Propédeutique philosophique*, Paris, Gonthier, 1963, p. 52-56.

loi. La philosophie et le droit – en résumé, le discours du maître – privilégient la dimension désirante. Hegel, dans le texte cité, peut affirmer : « Quand je dis que quelque chose me plaît aussi, ou quand je m'en remets à ma jouissance, je ne fais qu'exprimer que cette chose a de la valeur pour moi. De cette façon, j'ai supprimé la relation possible avec les autres, qui se fonde sur l'entendement. »

Jouissance qui, en droit, renvoie à la notion d'« usufruit » : jouissance de la chose en tant qu'objet d'appropriation, mais dissimulant, dans la théorie, que l'appropriation est une expropriation, car quelque chose n'est « à moi » qu'autant qu'il existe des autres pour lesquels « mon bien » n'est pas le bien d'autrui. Juridiquement, on ne peut jouir que de ce que l'on possède et pour pouvoir le posséder pleinement, il faut que l'autre renonce à ses prétentions sur cet objet. C'est ici que se rencontrent la théorie du droit et celle de la psychanalyse, puisque se pose, d'emblée, le problème fondamental de la propriété première de chaque sujet, le corps, et des rapports de ce corps avec le corps de l'autre tels qu'ils sont assurés par un certain discours ou lien social. Problème de l'achat et de la possession de l'Autre dans l'esclavage, le féodalisme ou le capitalisme, mais aussi bien problématique psychanalytique de l'objet de la demande – oral ou excrémental –, centrée sur cette question de la jouissance, de l'usufruit, de la propriété de l'objet, de la dispute autour de sa jouissance : alors objet de litige, par appropriation ou expropriation de la jouissance, en relation avec l'Autre. Mon corps m'appartient-il ou est-il consacré à la jouissance de l'Autre, d'un Autre du signifiant et de la loi, qui me dépouille de cette propriété, laquelle ne peut être mienne que si je l'arrache à l'ambition et au caprice de l'Autre ?

D'où la dialectique et l'affrontement entre l'absolu de la jouissance et la relativisation des échanges.

La théorie du droit s'établit comme régulation des restrictions imposées à la jouissance des corps. C'est, autrement dit, le contrat social. Qu'est-il licite de faire ? et jusqu'où peut-on aller avec son propre corps et avec celui des autres ? Comme on voit, c'est l'histoire des barrières à la jouissance, du licite et de la licence.

Mais il ne s'agit pas seulement de la théorie du droit. La médecine aussi et ce que la psychanalyse y puise ont servi de source d'inspiration à la promotion par Lacan du concept de jouissance. Ce fut le 5 mars 1958 que, lors de son séminaire consacré aux « formations

de l'inconscient³ », Lacan prit la mesure de l'opposition, déjà mentionnée, entre jouissance et désir. Mais ce ne fut que beaucoup plus tard, en 1966, en traitant le thème « Psychanalyse et médecine », qu'il rappela l'expérience banale du médecin obligé de constater, à plusieurs reprises, que sous l'apparence de la demande de guérison se cache souvent le désir de s'accrocher à la maladie, ce qui met en échec les progrès que la technique offre au médecin. Le corps n'est pas uniquement la *res extensa* posée par Descartes par opposition à la substance pensante, sinon que « il est fait pour jouir, jouir de lui-même ». Et cette jouissance constitue, tout à la fois, la face la plus cachée et la plus apparente du rapport qui s'établit entre le savoir, la science et la technique avec cette chair souffrante, faite corps, qui s'en remet aux mains du médecin pour sa manipulation. Et voici : la jouissance est la lettre volée que le policier imbécile ne trouve pas sur le corps après l'avoir photographié, radiographié, calibré et réduit en diagramme jusqu'à l'échelle moléculaire, c'est la partie vivante d'une substance qui se fait entendre à travers la déchirure de soi-même et la mise en échec du savoir qui prétend la dominer.

La médecine surgit, rappelons-nous la leçon de Canguilhem, comme une réflexion sur la maladie et sur la souffrance douloureuse des corps. La préoccupation pour la santé et pour la physiologie n'apparaissent qu'en second lieu, après la pathologie. La médecine définit son but comme visée d'un état de bien-être, d'adaptation et d'équilibre où il n'est pas difficile de reconnaître l'idéal freudien initial (médical, bien sûr) du principe du plaisir, de la moindre tension, de la constance. La santé y reçoit sa définition classique : « C'est le silence des organes. » Mais le silence n'est que l'ignorance, l'indifférence du corps et de ses parties. « Jouir d'une bonne santé » peut équivaloir à renoncer à l'expérience de la jouissance en faveur du plaisir, de ce qui éloigne et aliène de la vie du corps en tant que propriété de quelqu'un qui en a l'usufruit. Lacan disait dans cette conférence : « Ce que j'appelle jouissance au sens où le corps s'expérimente est toujours de l'ordre de la tension, du forçement de la dépense, voire de l'exploit. Sans aucun doute il y a de la jouissance au niveau où commence à apparaître la douleur et nous savons que

3. J. Lacan, *Les formations de l'inconscient*, Le séminaire, Livre V, Paris, Le Seuil, 1998.

ce n'est pas qu'à ce niveau de la douleur que peut s'éprouver toute une dimension de l'origine qui autrement reste voilée. »

La « jouissance de la bonne santé » peut être le contraire de la jouissance du corps en tant qu'expérience vécue par celui-ci. La médecine est ainsi divisée entre les buts du plaisir et de la jouissance, et, en général, elle assume sans critique la demande qu'on lui formule de dresser des barrières à la jouissance, de la méconnaître en tant que dimension de l'expérience.

On peut aussi bien évoquer qu'éluder la question du rapport entre médecine et jouissance, ainsi que du lien existant entre ce rapport et le discours du maître. Pour ma part, je me contenterai d'y faire allusion ; d'autres en traiteront. Ils ne seront pas les premiers, mais peut-être seront-ils plus précis. En terminant sa conférence, Lacan définissait son ambition : poursuivre et maintenir vivante la découverte de Freud en se faisant lui-même « missionnaire du médecin ». Et c'est en mettant au premier plan cette idée de la jouissance du corps comme ce qui se trouve « au-delà du principe de plaisir » que Lacan assumait de façon radicale sa mission, au rebours de l'entreprise universelle de la productivité, mission propice à l'articulation de la jouissance avec le corps – ce qui ne peut se poser que depuis la « découverte de Freud » (de Freud au sens subjectif du « de », ce que Freud a découvert, mais aussi dans le sens objectif, ce que Lacan a découvert en découvrant Freud). Cette découverte de Freud a un nom sans équivoque : l'inconscient, ce qui nous amène à nous poser cette question : pourquoi n'est-ce qu'à partir de l'inconscient que l'on peut poser l'articulation de la jouissance et du corps ?

Pour y répondre, il nous faut opérer un second « retour à Freud ».

2. LA JOUISSANCE CHEZ FREUD

Ainsi... *Im anfang war Freud.*

Au commencement était Freud obéissant au discours officiel de la médecine, partisan d'une conception mécaniste et physiologique du système nerveux en tant qu'appareil réflexe recevant et déchargeant les excitations qui lui parviennent. L'organisme est réglé par des voies nerveuses afférentes et efférentes destinées à éviter la ten-

sion et la douleur et à provoquer des états de distension, de différence énergétique minime, vécus subjectivement comme plaisir. Pour Freud, dont le savoir médical et neurologique opère comme décor de la découverte de l'inconscient, les névroses sont des événements survenant sous forme de souffrance quand l'appareil n'arrive plus à se débarrasser des augmentations d'énergie qui le perturbent.

Rappelons schématiquement que pour Freud, il y a alors un système *phi*, récepteur des excitations, qui informe sur les modifications qui se produisent autour ; un système *psi* qui équilibre les charges, fraye les voies de décharge, délimite, jauge et régule les excitations ; enfin un système *omega* pour enregistrer les événements comme expérience mémorisée et offrir un accès direct à la réalité.

Dans cette première exposition métapsychologique, celle de 1895, le moi fait partie du système *psi* et occupe une place décisive dans le processus défensif au service du principe de déplaisir-plaisir. Cet appareil se présente comme une première version de l'origine de l'inconscient.

Le patient névrosé, le « malade », est un enfant qui a vécu passivement une séduction de la part d'un adulte – la sexualité apparaît d'abord chez l'Autre –, et qui a enregistré (en *omega*) cette irruption du réel sexuel extérieur. Le souvenir est une trace qui ne peut s'intégrer au système de représentation (ou de « neurones ») formant le système du moi (système *psi*), parce que sa présence provoque une augmentation tensionnelle qui ne trouve pas d'issues pour se décharger. Autrement dit, le souvenir traumatique est une sorte de corps étranger au moi qui menace le système dans son ensemble. Eu égard aux fins du principe du plaisir, ce souvenir est inassimilable, il ne reste pas dans la mémoire ; c'est pourquoi il est séparé du système des représentations admises. C'est ainsi qu'un souvenir devient traumatisme : à la fois blessure et arme blessante que l'on ne peut tolérer ; douleur et torture inconciliables avec le moi. L'appareil neuronique – ou le sujet, si l'on peut risquer ici une prémonition de la conception lacanienne – s'éloigne, horrifié, du souvenir. Or, cet éloignement, ce *refoulement*, loin de faire disparaître l'évocation du trauma, l'éternise : impossible à métaboliser et à digérer, il s'implante comme un kyste localisé dans la structure psychique. On ne peut plus ni l'atténuer ni l'éviter, par le raisonnement ou l'oubli.

Le paradoxe est évident : le principe du plaisir a déterminé l'exclusion du souvenir traumatique, donc l'ignorance de la présence de l'Autre et de son désir intervenant sur le corps d'un enfant sans défense qui devient alors l'objet de sa jouissance. Mais en se scindant en tant que noyau refoulé de représentations inconciliables avec le moi, ce réprouvé du psychisme, inconscient, s'incruste à vie, se révèle indestructible, attirant et s'attachant les expériences ultérieures et fait retour, répétitivement, dans ce qu'on appellera ensuite les « formations de l'inconscient », dont il est le symptôme le plus bruyant. Lacan signalera avec insistance que le refoulé n'existe que par son retour et que le refoulement est le retour du refoulé. Le principe économique du plaisir engendre la persistance coûteuse et anti-économique de l'intolérable qui fait retour et blesse. Le sujet, celui de l'inconscient, s'expérimente lui-même dans la torture de cette mémoire récurrente qui le met en scène en tant qu'objet du désir de l'Autre.

Le moi a provoqué l'effet paradoxal d'emprisonner l'ennemi dangereux, qui déchaînerait des réactions imprévisibles si on le laissait en liberté. Or, pour le maintenir en prison, il faut vivre en prévenant sa fuite éventuelle, laquelle se produit inévitablement dès que faiblissent les défenses du moi. Le moi reste soumis à celui qu'il a soumis, esclave de son esclave. Maintenant, l'agent traumatisant n'est plus l'Autre, mais le souvenir de la séduction, attaquant – et toujours – de l'intérieur, de sa prison. Il n'y a pas d'issue possible. Le système a généré ce dont il doit désormais se défendre. L'externe est devenu le plus intime, un intérieur inaccessible et menaçant.

Cette première théorie de l'étiologie des névroses (y compris la théorie de la jouissance) est la matrice dont la psychanalyse ne finira jamais de se séparer.

La séduction : le corps de l'enfant comme chose sans défense, réclamée par l'Autre, pour l'Autre. Cette séduction apparaît dès les premiers soins, dans la façon d'apporter satisfaction aux besoins, dans la régulation et l'aménagement du corps de l'enfant par les exigences et par les désirs inconscients de l'Autre, par cet indéfinissable qu'est la place que l'enfant occupe en tant qu'objet dans le fantasme de l'Autre – spécialement l'Autre maternel – en tant que sujet. La séduction vectorise le désir de l'enfant vers le désir d'un Autre, qui l'attire vers lui tout en érigeant des défenses ; cet Autre émet des

interdictions qui constituent l'objet du désir tout en l'entourant de fils de fer barbelés. La séduction originare, en plaçant la jouissance dans le corps, le prépare à condamner celle-ci immédiatement, puisqu'elle rend cette jouissance inacceptable, intolérable, inarticulable, indicible. Autrement dit, soumise à la castration. On rend ainsi la sexualité sexuelle et on la canalise par les voies que Freud baptisera du nom d'un certain roi de Thèbes au funeste destin.

Alors que, semble-t-il, nous marchions sur les traces de Freud, sans cependant nous écarter de ses formulations, nous nous en sommes éloignés quant aux conséquences. L'appareil psychique que nous avons esquissé n'est pas régi par un principe souverain, celui du déplaisir-plaisir, mais par deux principes opposés. Pour le dire d'une manière schématique : d'un côté, le classique principe de plaisir, régulateur et homéostatique (si nous osons utiliser un mot dont Freud ne s'est jamais servi, même s'il le connaissait) ; de l'autre côté, un principe qui est au-delà, disons, de la jouissance – jouissance du corps – orientant le retour incessant d'excitations indomptables ; c'est une force constante qui déséquilibre, sexualise, rend le sujet désirant et non une machine réflexe. N'est-il pas légitime de figurer cette jouissance par l'Achéron de l'épigraphe indélébile ? buisson ardent des ombres irrédentes qui troublent à jamais le sommeil des vivants. *Flectere si nequeo superas, Acheronte movebo.*

La chair de l'infans, dès le début, objet pour la jouissance, le désir, le fantasme de l'Autre, doit parvenir à se représenter sa place chez l'Autre, c'est-à-dire à se constituer en sujet obligé de passer par les signifiants qui procèdent de cet Autre séducteur et jouisseur et, à la fois, inter-dicteur de la jouissance. La jouissance est ainsi confinée par cette intervention de la parole à un corps livré au silence, le corps des pulsions, de la recherche compulsive d'une nouvelle rencontre toujours ratée avec l'objet. Je fais allusion ici au *Wunsch* freudien, effet de l'expérience de satisfaction ; je parle du désir inconscient et de son sujet.

Le sujet, celui que Lacan introduit dans *la* psychanalyse pour l'y avoir écouté, se produit donc comme effet d'articulation, de charnière entre les Autres : l'Autre du système signifiant, du langage et de la Loi, d'un côté ; et l'Autre qui est le corps jouissant, incapable de trouver une place dans les échanges symboliques, apparaissant entre les lignes du texte, comme présumé.

La théorie traumatique du premier Freud est la mise en scène de cet excès d'excitation et d'investissement de cette jouissance qui se présente au-delà du système amortissant des représentations (Freud), des signifiants (Lacan), qui constituent le lieu de l'Autre. La jouissance : ineffable, hors la loi ; traumatisante : un excès (*trop-matisme*) qui est un trou (*troumatisme*) dans le symbolique, selon l'expression de Lacan (reprise par C. Soler). Et ce trou marque le lieu du réel insupportable. C'est ainsi que la jouissance devient l'extérieur, Autre à l'intérieur de soi-même, représentant de l'Un qui s'est résigné pour entrer dans le monde des échanges et de la réciprocité. *Topos* inaccessible au sujet qui l'abrite qui, du fait de l'Autre extérieur intériorisé, doit être soigneusement exilé. Cette position d'extériorité intérieure, si proche dans son énoncé de ce que Freud a appelé le Ça (*das Es*), est topologiquement définie par Lacan comme *extimité*. C'est, sans aucun doute, le noyau obscur de notre être (*Kern unseres Wesen*). Là, ni paroles, ni inconscient. Pourtant, ce noyau n'est pas non plus étranger au langage, car c'est du langage qu'il est exclu et ce n'est que par le langage que nous pouvons le cerner. Non ; il n'est pas parole, il est lettre, écriture à déchiffrer. Le déchiffrement de la jouissance requerra un chapitre spécial, le quatrième.

Dans le compte rendu de son séminaire sur « La logique du fantasme ⁴ » en 1967, Lacan en vient à dire de cette jouissance, noyau de notre être, que « c'est la seule ontique avouable pour nous ». La sub-stance de l'analyse. Car la jouissance ne peut être abordée qu'à partir de sa perte, de son érosion produite dans le corps par ce qui vient de l'Autre et qui y laisse ses marques. L'Autre n'est plus alors celui d'une quelconque subjectivité mais celui des cicatrices laissées sur la peau et les muqueuses, pédoncules branchés sur les orifices, ulcération, usure, scarification et effronterie ⁵, blessure et coupure, pénétration et castration (je ne fais que paraphraser ici).

Le trauma freudien expliquait les psychonévroses de défense. Aujourd'hui, on peut dire que cette défense est défense face à une montée dans la jouissance : la défense est neutralisation d'un souvenir vécu de manière agréable ou désagréable. Si l'expérience a été de

4. *Ornicar* ?, n° 29, 1984, p. 13-18.

5. Jeu de mots sur *escarification*, *descaro* (N. d. T.).

plaisir, les défenses et les contrôles doivent s'ériger chez le sujet lui-même et la configuration symptomatique, centrée sur une formation réactionnelle, sera celle de la névrose obsessionnelle de quelqu'un qui se tient à distance de sa propre jouissance. En revanche, si l'expérience a été déplaisante, le danger se présente comme venant de l'Autre séducteur et les défenses sont le dégoût et la conversion somatique propres à l'hystérie face à la supposée jouissance chez l'Autre. Ces deux types de rapport au désir de l'Autre qui caractérisent, distinguent et opposent la névrose obsessionnelle et l'hystérie sont donc les modalités de la séparation du sujet par rapport à la jouissance, laquelle est déplacée et replacée en tant que symptôme dans le corps.

Avec l'établissement de la névrose, ça, le corps, parle ; la jouissance bannie retrouve ses privilèges, réclame un interlocuteur, s'adresse à un savoir manquant pour que ses inscriptions puissent être déchiffrées dans l'unique défilé possible, la parole. C'est la doctrine freudienne du symptôme. La formule consacrée, et répétée d'innombrables fois par Freud, est celle de « satisfaction sexuelle substitutive ».

La théorie de la cure psychanalytique se fonde, dès le début, sur la possibilité que cette jouissance sexuelle, détournée et enlevée à la disposition du sujet, accède au chemin de la parole par son inclusion dans un contexte de discours ample et cohérent : c'est-à-dire en l'inscrivant dans l'histoire du sujet en tant que partie d'un savoir qui peut devenir le savoir de quelqu'un, donc prêt à se doter de sens et, partant, voué à l'équivoque et à l'incommensurable. *Wo Es war soll Ich werden*. On ne peut le dire avec plus de concision.

Cette position du symptôme comme jouissance encapsulée est paradigmatique de toutes les formations de l'inconscient. L'inconscient lui-même n'est que l'activité du processus primaire réalisant un premier déchiffrement, une transposition (*Entstellung*) des mouvements pulsionnels comme figures de l'accomplissement du désir. La condensation et le déplacement, opérations exercées sur une substance signifiante, sont des passages de cette écriture primitive à la parole, des processus de transformation de la jouissance en dire, de la jouissance du corps en dire tournant autour de cette jouissance. Le processus primaire : contrebande de la jouissance. Le dire, quant